



RETRAITE D'ETE DU 10 AU 20 AOUT 2009
Domaine de Fondjouan - 41320 Mur de Sologne

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES et REGLES GENERALES
DE PARTICIPATION A LA RETRAITE**

L'ACCUEIL s'effectuera le lundi 10 août à partir de 16h00 pour la première session et le samedi 15 août à partir de 16h00 pour la deuxième session.

La retraite commencera au cours de la première soirée.

LE SITE

Domaine de Fondjouan
41320 Mur de Sologne
tél : 02 54 95 50 00

L'HEBERGEMENT

Afin de respecter le mandala de la retraite, il est demandé de ne pas loger hors du domaine de Fondjouan.

RESTAURATION

Pour tous les types d'hébergement, les repas sont pris en commun au restaurant du domaine.
Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il n'est pas possible de faire sa cuisine individuelle dans les différents hébergements proposés, ainsi que dans le parc.

LES VŒUX LIES A LA RETRAITE

Les repas seront végétariens, et nous observerons le jeûne après le repas de midi jusqu'au lendemain matin.
Pendant la première session, nous jeûnerons complètement deux jours sur cinq (ni nourriture, ni liquide).
Nous maintiendrons le silence pendant une partie de la journée. Nous nous abstiendrons de fumer, d'avoir des relations sexuelles et de consommer de l'alcool.

IMPORTANT

N'oubliez pas de prendre vos tapis et coussins de méditation, ainsi que tous vos textes de pratique.
Prévoyez des vêtements élégants pour les cérémonies (initiations, tsok...).

POUR LES DEBUTANTS

Si vous êtes débutant, et que vous nous rejoignez pour la première fois, le jour de votre arrivée, un(e) étudiant(e) de Rinpoché restera à votre disposition pour vous donner toutes les informations dont vous aurez besoin (textes de pratique, protocole, etc.).

ACCES

Route :

Sortir de l'autoroute A10 à Blois. Prendre la direction de Vierzon-Romorantin. Aller jusqu'à « Mur de Sologne ». A la sortie du village, prendre la dernière route à droite fléchée : « Domaine de Fondjouan ».

Train

Arrivée et départ gares de Blois (30 km), Romorantin (12Km) ou Vierzon (40km) puis autocars ou taxis.

TRANSPORT ENTRE LA GARE DE BLOIS ET FONDJOUAN

Padma Ling organise, en fonction du nombre de personnes inscrites, une navette ou des taxis communs les 10 et 15 août de la Gare de Blois au Domaine de Fondjouan et les 15 et 20 août du Domaine de Fondjouan à la gare de Blois.

COPYRIGHT

Rinpoché détenant l'intégralité des copyrights de ses enseignements, les enregistrements audio et vidéo sont formellement interdits.



INFORMATIONS GENERALES SUR LES MODALITES D'INSCRIPTION

Attention, les inscriptions seront closes le 15 juillet 2009

- L'attribution des places d'hébergement se fera dans l'ordre de réception des inscriptions.
- Veuillez avoir l'obligeance de respecter les délais d'inscription.
- Les mineurs doivent fournir une autorisation de leurs parents.

Votre courrier d'inscription doit être envoyé à Padma Ling 71 Bd Victor Hugo 92200 Neuilly sur Seine (France) qui assure l'entière organisation de la retraite.

Il doit comprendre :

- Votre bulletin d'inscription rempli, daté et signé.
- Un acompte ou la totalité du règlement des sessions d'enseignements, réglé à l'ordre de Padma Ling
- Un acompte ou la totalité du règlement des frais d'hébergement et de restauration, réglé à l'ordre de HDB.
- Pour les étrangers qui font un virement, la copie de l'ordre de transfert.

Padma Ling se chargera de transmettre vos règlements au Domaine de Fondjouan.

VIREMENT BANCAIRE

Le virement bancaire est accepté pour les étrangers uniquement.

Vous trouverez ci-joint nos coordonnées bancaires. Merci de nous faire parvenir, joint à votre bulletin d'inscription, une copie de votre ordre de virement. Merci de prendre les frais de virement à votre charge.

PERSONNES EN DIFFICULTE

La participation aux sessions d'enseignements ne sera pas demandée pour les personnes bénéficiaires des minima sociaux, du même niveau que le RMI (ou équivalent européen). Cette prise en charge ne concerne que la participation aux sessions d'enseignements mais ne couvre pas les frais d'hébergement et de restauration qui resteront à régler.

Ordre d'attribution dans la limite de 5 places (dans le sens de la priorité) :

Les personnes gravement malades

Les femmes seules avec des enfants

Les anciens étudiants seront prioritaires par rapport aux plus récents

Par date d'arrivée des inscriptions

Pour en bénéficier il suffit d'en faire la demande avec le bulletin d'inscription en expliquant les difficultés rencontrées. Chaque demande sera examinée avec soin et la personne contactée pour acceptation du dossier.

ANNULATION

Si vous étiez amené à annuler votre inscription, merci de nous le signifier le plus tôt possible par un appel téléphonique, suivi d'une confirmation par courrier ou par télécopie.

Si votre annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séminaire, une somme équivalente à l'acompte correspondant à votre inscription sera gardée.

ASSURANCES

Les assurances de l'association ou du lieu qui nous héberge ne couvrent pas les accidents personnels, la maladie, l'hospitalisation, le transport et la perte de propriété. Veuillez vous assurer que vous êtes couverts par votre propre assurance.

Padma Ling est à votre disposition pour vous informer, n'hésitez pas à nous téléphoner au 06 83 79 33 89 et au 01 47 69 10 83 (heures de bureau).

Si vous ne désirez pas garder ce document, ne le jetez pas; il est préférable de le brûler.

